

RCS : BRIVE LA GAILLARDE

Code greffe : 1901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 00525

Numéro SIREN : 917 877 755

Nom ou dénomination : A-C-M AVENIR CONTROLE MANUTENTION

Ce dépôt a été enregistré le 20/04/2023 sous le numéro de dépôt 1135



Bruno ARNAUDEAU

Expert-comptable

Inscrit au tableau de l'Ordre de Limoges

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Limoges

Expert de Justice

près la Cour d'Appel de Limoges

A-C-M
AVENIR CONTROLE MANUTENTION

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 euros

Siège social : 51 Route de la Croix de Fer
19270 SAINT PARDOUX L'ORTIGIER
RCS BRIVE LA GAILLARDE 917 877 755

**Rapport du Commissaire à la transformation et du Commissaire aux
comptes sur la transformation de la Société à Responsabilité Limitée
A-C-M en Société par Actions Simplifiée**

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L 223-43 du Code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 7 mars 2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R 224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

I - MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- la société A-C-M AVENIR CONTROLE MANUTENTION a été immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Brive le 6 septembre 2022 avec une date de commencement d'activité au 13/07/2022. La date de clôture des premiers comptes annuels est fixée au 31 août 2023.
 - La situation comptable intermédiaire au 31 janvier 2023 (7 mois d'activité) établie par l'expert-comptable, qui n'a fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, fait apparaître :
 - un chiffre d'affaires de 3 341 euros,
- Un résultat courant positif de 556 euros
- un montant de capitaux propres s'élevant à 1 556 euros dont 1 000 euros de capital social,

II - MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la Société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier dans l'attente de la première clôture d'exercice que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Limoges,
Le 28 mars 2023

AUDIT ARNAUDEAU ET ASSOCIES
M. Bruno ARNAUDEAU
Commissaire à la Transformation